

MUSIQUE

La cité de la discorde

Appelée à voter le 13 juin prochain sur le projet de Cité de la musique, la population genevoise se prononce sur des options fondamentales de politique culturelle.

JEUDI 22 AVRIL 2021 RODERIC MOUNIR

Le vote des Genevois-es doit donner le feu vert au lancement d'un chantier qui devrait aboutir, vers 2026, à la création d'un pôle artistique et pédagogique à la place des Nations. FCMG

POLITIQUE CULTURELLE Projet pharaonique et mégalo venu d'un autre âge? Ou le lieu rassembleur et générateur de synergies dont Genève a besoin? C'est peu dire que la Cité de la musique divise. Lobbying en coulisses, invectives sur les réseaux sociaux, la tension monte à l'approche de la votation du 13 juin. Les citoyen·nes de la Ville de Genève se prononceront sur une modification du Plan localisé de quartier (PLQ) qui ouvrira ou non la voie à la construction d'un imposant complexe en bordure de la place des Nations. Un édifice de 40 mètres de haut et 140 mètres de long, aux immenses verrières, au cœur d'un parc public. Le coût de construction de 300 millions de francs est entièrement assumé par la Fondation Wilsdorf.

La Cité de la musique doit devenir le navire amiral de son domaine, au même titre que la Nouvelle Comédie pour le théâtre ou le Musée d'art et d'histoire. Si elle a d'abord vocation à héberger l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) et à réunir sous un même toit les sept sites dispersés de la Haute Ecole de musique (HEM), l'institution veut aussi offrir des espaces à la médiation culturelle et proposer une programmation de musiques actuelles. Mais l'impression tenace d'un projet élitiste, renforcée par les envolées lyriques de Bruno Mégevand, avocat d'affaires et président de la Fondation pour la Cité de la musique de Genève (FCMG), prend sa source dans les statuts de cette dernière, créée en 2014: il s'agissait de trouver «un emplacement de prestige, favorable à la renommée de Genève».

Déséquilibre chronique

Pas exactement le souci de la gauche et des artistes précaires. Le comité référendaire comprend les Vert·es et la gauche radicale (Ensemble à Gauche et Parti du travail) ainsi que l'UDC, les milieux de défense du patrimoine et la Fédération genevoise des musiques de création (FGMC). Une coalition hétéroclite qui a dit tout le mal qu'elle pensait du projet en lançant sa campagne. Le camp bourgeois et le Parti socialiste font campagne pour le oui. Le dossier déchaîne les passions, car il nécessite l'abattage d'arbres et la démolition d'une villa datant de 1888 (Les Feuillantines). Mais aussi parce qu'il cristallise un déséquilibre chronique entre le soutien aux musiques de patrimoine (classique) et de création (toutes les musiques dites actuelles). La Cité de la musique symboliserait une «monoculture sous perfusion».

«La Cité de la musique est perçue positivement par la Ville de Genève car elle répondra aux besoins de la Haute Ecole de musique et de l'OSR, mais aussi parce qu'elle est la première concrétisation de l'engagement du Canton dans la politique culturelle, fait savoir Félicien Mazzola, collaborateur du magistrat en charge de la Culture en Ville de Genève, Sami Kanaan. Cela permettra d'apporter plus de moyens à la scène culturelle et de proposer un lieu ouvert au public sur la rive droite en particulier.» Steve Roger, de son côté, ne comprend pas les opposants: «Ils devraient se réjouir d'un tel projet, taillé pour Genève.» Le directeur de l'OSR se félicite de trouver un lieu de travail à la mesure de l'orchestre de 122 instrumentistes. «A l'heure actuelle, l'OSR loue le Victoria Hall, qu'il partage avec d'autres ensembles. La cohabitation est compliquée pour tous, il faut imaginer le déménagement des instruments plusieurs fois par semaines en semi-remorque entre notre dépôt, le Victoria Hall et, pour les représentations d'opéras, le Grand Théâtre.» Avec la Cité de la musique, l'OSR mettrait fin à l'itinérance et y transférerait son budget, ses bureaux et sa bibliothèque.

Les référendaires ont lancé leur campagne mardi. MIGUEL BUENO

L'une des critiques concerne la salle philharmonique de 1 580 places, jugée surdimensionnée et ne répondant à aucun besoin avéré. «C'est identique à la jauge du Victoria Hall, conteste Steve Roger. La salle philharmonique offrira une acoustique et un confort sans équivalent, conformes aux standards internationaux. Notre départ du Victoria Hall bénéficiera à d'autres ensembles qui peinent à s'y produire aujourd'hui.» Pour Julien Dumarcey, chanteur lyrique indépendant et membre du comité référendaire, rien n'indique un besoin de nouvelle salle. «A l'échelle du Grand Genève, on recense plus de 80 salles de spectacles dont plusieurs pouvant accueillir des orchestres symphoniques. Le public du classique est vieillissant; le taux de remplissage des opéras du Grand Théâtre et des concerts de l'OSR au Victoria Hall n'atteint pas 80%, même en comptant les gratuités et les invitations. Une nouvelle salle de près de 1 600 places se justifie-t-elle?»

On rétorquera que les privés, après tout, sont libres d'utiliser leur argent comme bon leur semble. Or pour Julien Dumarcey, le nouvel écrivain concurrencera les salles existantes. Et surtout, «contrairement à la Wallonie, pour prendre un bassin comparable, où l'Opéra de Liège affiche un taux de remplissage de 99 % et où 40 % du public a moins de 32 ans, les institutions classiques et lyriques genevoises ne fournissent aucun rapport d'activité détaillé.» Un manque de transparence choquant aux yeux du militant, «compte tenu que ces deux institutions, toutes subventions confondues, engloutissent à elles seules 80 millions sur les 335 millions de francs des budgets annuels de la Ville, des communes et du canton pour la culture.»

Une chance pour la HEM

Secrétaire générale de la Cité de la musique, Laurence Brenner admet que deux visions s'opposent. «Il y a la décroissance et l'immobilisme d'un côté, et de l'autre l'ambition et la révolution culturelle incarnées par la Nouvelle Comédie, le Musée d'ethnographie, le Pavillon de la danse et la Cité de la musique.» Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat en charge de la Cohésion sociale dont dépend l'Office cantonal de la culture, défend le projet «parce qu'il est porteur d'une volonté forte dans la politique culturelle du canton: créer des synergies en réunissant la Haute Ecole de musique, dont le canton assume le financement, et l'OSR, dont nous avons en partie la charge.»

Quels sont les besoins réels de la HEM, l'autre grand résident de la future Cité de la musique, avec ses 515 étudiant·es et 226 enseignant·es et chercheur·euses? «Nous sommes la haute école la moins bien lotie de Suisse, assure Philippe Dinkel, son directeur. La dispersion sur neuf sites n'est pas commode pour la vie institutionnelle, après un rafistolage des bâtiments pour la pratique musicale, le rattrapage est nécessaire.» Avec 150 salles de cours, une médiathèque, une cafétéria, un parc et des pas perdus, ce sont des images de ruche bourdonnante qui s'animent. «Pour des jeunes qui se destinent à une carrière, étudier à proximité d'un orchestre confirmé comme l'OSR est une chance.» Outre la salle philharmonique en baignoire (public autour de l'orchestre), un «grand studio» modulable de 390 places doit accueillir des concerts de musique d'ensemble et récitals tandis qu'une blackbox de 142 places se destinerait à la musique expérimentale et électroacoustique.

C'est là le troisième pan du projet. Alibi, rafistolage destiné à «raccrocher les wagons» des milieux de la création, dénoncent les opposant·es. Selon Philippe Dinkel, le terrain de jeu d'un décloisonnement déjà à l'œuvre. «Prenez le jeune ensemble Batida, l'un des plus curieux et remuants de la scène contemporaine, ses membres sont issu·es du Conservatoire. La HEM a la capacité d'innover, de susciter ces talents.» Le chiffre de 13 millions avait été articulé pour le coût de fonctionnement du bâtiment. Les contributions des résidents, les recettes de billetterie et la location des salles devaient couvrir pour moitié, le reste étant assurés par une subvention cantonale (la Ville se limite à l'entretien du parc). Or le chiffre articulé par le canton se monte à 2,5 millions et vise spécifiquement à offrir de nouvelles prestations en lien avec la musique.

«Ces activités dépendront de ce que le canton nous allouera, avoue Laurence Brenner. C'est une question de priorité culturelle, au Conseil d'Etat de prendre la mesure du projet.» Concrètement, le studio et la blackbox seront proposés à la location à des tarifs proches de ceux des salles de la Ville – environ 400 francs par jour de répétition et représentation dans des espaces équivalents. «Cela reviendra à détourner vers la Cité de la musique les subvention que les associations devront demander pour payer ces locations, pointe Béatrice Graf, présidente de la Fédération genevoise des musiques de création. En réalité, nous n'avons pas besoin de nouvelles salles mais d'argent pour créer et assurer des salaires décents.» Pour mémoire, la FGMC avait mené un sondage dans ses rangs montrant que les artistes des musiques actuelles (jazz, rock, rap, chanson, electro, musiques du monde) gagnaient péniblement 2500 francs par mois, le salaire médian en Suisse se situant à 6000 francs.

A rebours des friches dynamiques

Le déséquilibre au détriment des musiques de création, Marc Perrenoud ne le conteste pas, «mais ce n'est pas en attaquant un projet qu'on fait avancer sa cause», dit ce ferrailleur des réseaux sociaux. Pianiste de jazz et enseignant à la HEM, cofondateur des Athénéennes, festival qui programme classique, jazz, rock, musique contemporaine et même Depardieu chantant Barbara, il prône l'ouverture et le brassage des publics. «Offrir une institution à la musique aura pour effet de tirer tout le monde vers le haut, la cohabitation des styles sera positive.» Pour le musicien, le site retenu a l'avantage de se situer rive droite, peu dotée en équipements culturels, proche de la gare dans une zone en développement. «L'emplacement symbolique des Nations est un argument supplémentaire, renchérit Laurence Brenner, mais il s'agit surtout d'un quartier peu animé qui sera dynamisé par toute cette activité pédagogique et artistique, une cafétéria et un parc publics.»

La salle philharmonique de 1580 places. FCMG

Pour le camp adverse, c'est justement une aberration. Une activiste culturelle préférant rester anonyme, habituée à naviguer des deux côtés de la Sarine et à travers l'Europe, juge la Cité de la musique «complètement déconnectée des réalités de la création au XXI^e siècle. On est en présence d'un projet impulsé d'en haut, pour une élite, qui espère fédérer autour de lui les milieux de la création. Si l'on prend des friches hyper dynamiques comme le Lieu unique à Nantes ou le 104 à Paris, on constate qu'elles sont situées dans des quartiers populaires et que les créateurs – musiques électroniques, danseurs hip hop, graphistes, vidéastes – se les approprient avec leurs codes.» Pour cette observatrice, les partenariats public-privé ne sont pas un problème, c'est la vision qui fait défaut. Julien Dumarcey, d'origine française, ne dit pas autre chose: «On manque totalement de vision politique sur ce qu'est Genève, sur ce qui fait son identité, le foisonnement de forces vives qui a fait sa renommée.»

La Cité de la musique, péché d'orgueil d'un avocat d'affaires inconditionnel de Mahler, saisi d'une épiphanie lors d'un footing matinal? C'est ce que murmurent les mauvaises langues. L'OSR, fort du soutien indéfectible de la Fondation Wilsdorf, aurait sa salle philharmonique, permettant à Genève de tenir son rang dans le concert des nations. Le rapatriement de la HEM sur un campus, que personne ne conteste, assurerait l'apport financier du canton et de la Confédération. Une trentaine de sites auraient été passés au crible du cabinet zurichois mandaté, dix-huit retenus, un seul élu. Mais il ne sera pas au PAV, le quartier Praille-Acacias-Vernets en plein essor pourtant menacé d'une «monoculture de bureaux et de logements», formule employée par les référendaires.

Fondation incontournable

«Le quartier des Nations est aussi appelé à devenir un centre de demain, insiste Thierry Apothéloz. Le tram 15 liera le Grütli et le Grand Théâtre aux Nations – Musée international de la Croix-Rouge, Musée Ariana, Cité de la musique– et, à terme, le musée de la BD. La Fondation pour la Cité de la musique a fait un vrai travail de concertation auprès des milieux culturels, en organisant des séances de concertation et en créant un comité consultatif.» Celui-ci peut compter sur l'expertise de personnalités comme Philippe Albèra, fondateur de l'Ensemble Contrechamps, Olivier Kaeser, ancien codirecteur du Centre culturel suisse de Paris, Capucine Keller, artiste lyrique, Guillaume Noyé du Chat Noir et de Voix de Fête, ou Vincent Sager, directeur d'Opus One. Objectif: affiner le projet culturel de la Cité de la musique.

Difficile de délier les langues, beaucoup hésitant à afficher leur préférence dans la campagne. La Fondation Wilsdorf étant incontournable, certain·es opposant·es évoquent une «prise d'otage de la politique culturelle genevoise», voire une «omerta». Directeur musical et artistique du Geneva Camerata, une ensemble d'une quarantaine de musicien·es adeptes du mélange des styles et d'une politique tarifaire accessible, David Greilsammer n'a pas de complexe à soutenir «par principe» un projet culturel. «Après la frustration et le trauma du Covid, ce serait de la folie de le refuser, quand bien même on est favorable à une juste redistribution de l'impôt.» Son orchestre fondé il y a huit ans navigue de salle en salle (BFM, Victoria Hall, Théâtre de Carouge, salle Frank-Martin) et tourne dans le monde entier. «C'est le rêve de tout orchestre que d'avoir sa maison, dit-il en pensant à l'OSR. Si l'on nous ouvre la future salle philharmonique pour un concert d'envergure, pourquoi pas?»

Membre de Colors Records, label phare du renouveau hip hop (entre autres le rappeur Makala), Oumar Touré a été contacté par le conseil consultatif de la Cité de la musique. «Il s'agissait de connaître nos besoins en matière de salles. J'ai été invité à titre d'observateur.» Colors Records est l'exemple du label qui s'est bâti tout seul, entre maisons de quartier, sous-sols de répétitions et, à l'occasion, résidences dans des salles comme les Docks ou la Gravière. «On se greffe, résume Oumar Touré. On n'est ni pour ni contre la Cité de la musique, on fait notre truc. Le rêve serait un bâtiment à nous avec nos bureaux, des locaux de répétition et un studio d'enregistrement pour nos artistes et d'autres émergents, plus une scène pour produire des concerts.» Musique d'avenir, à des lieues du débat sur la Cité de la musique.

«Cité de la musique: enjeux des infrastructures culturelles en ville», table ronde lu 26 avril, 18h30-20h, Maison de l'Architecture, à suivre en ligne: ma-ge.ch
> citedelamusique.ch, non-a-cette-cite-musique.ch